

OTTIGNIES-LOI

LA-NEUVE

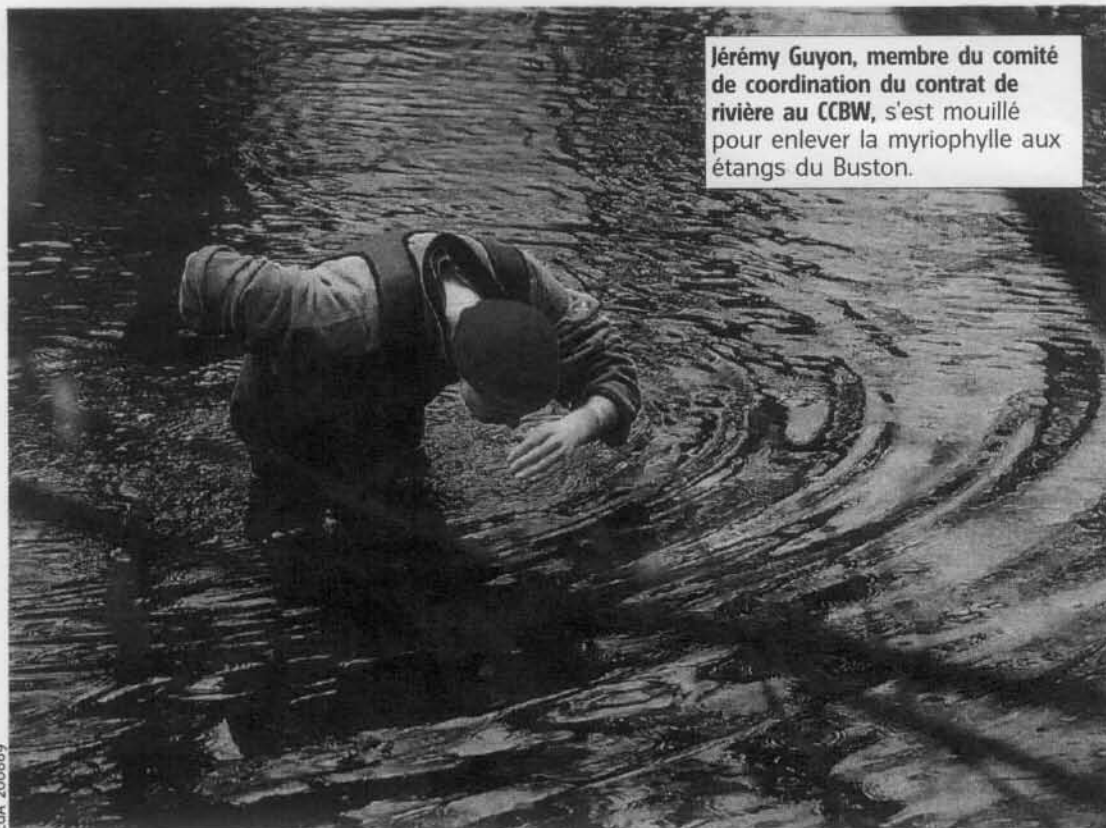
La chasse aux plantes invasives est lancée aux étangs du Buston

La myriophylle du Brésil envahit les étangs du Buston. Elle met en danger les autres plantes. Opération d'arrachage nécessaire.

● Michel DEMEESTER

En mars 2008, les membres du Plan communal de Développement de la Nature (PCDN) d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, s'aperçoivent que les étangs du Buston, à Limelette, sont recouverts de la myriophylle du Brésil. Cette plante invasive recouvre les étangs et empêche le développement des plantes indigènes. Dès juillet 2008, une grande opération d'arrachage est menée au Buston.

Les défenseurs de la nature ont donc décidé cette année d'antici-



Jérémie Guyon, membre du comité de coordination du contrat de rivière au CCBW, s'est mouillé pour enlever la myriophylle aux étangs du Buston.

per son développement. Ils ont donc décidé, dès ce dimanche 8 mars, d'intervenir une deuxième fois aux étangs : « C'est un travail qu'il faut réaliser régulièrement. Nous voulions réagir plus vite. Il se fait que l'hiver a été rigoureux. La végétation n'a pas encore pu se développer », signale Cécile Lecharlier, échevine de l'Environnement.

L'opération 2008 réussie

Roger Jacquet, membre du PCDN, et Jérémie Guyon, membre de la cellule de coordination du contrat de rivière au CCBW, ont donc enfilé de grandes bottes pour se promener dans l'étang. Si les étangs en étaient fortement recouverts l'année dernière, ce n'était plus de cas cette année. C'est donc que le travail réalisé en juillet 2008 a porté ses fruits : « Nous n'en avons pas trouvé beaucoup. Par contre, j'ai trouvé une élodée, une

autre plante invasive », lance Roger Jacquet. Au-delà des étangs du Buston, les plantes invasives posent problème : « Elles sont vendues comme plantes d'ornement que les particuliers placent dans les mares. Elles sont d'ailleurs très jolies », indique Cécile Lecharlier.

Un inventaire inquiétant

Dorothee Hebrant, l'écoconseillère de la Ville, a réalisé un inventaire des plantes invasives sur le territoire communal. En plus de l'élodée, la myriophylle, on retrouve la Balsamine de l'Himalaya, la berce du Caucasse, la renouée du Japon. Le relevé effectué à Ottignies-Louvain-la-Neuve n'est pas brillant : « On retrouve de la balsamine en beaucoup d'endroits le long de la Dyle. Nous avons trouvé des petites tâches au Ry Angon et au Blanc-Ry », précise Dorothee Hebrant.

Le contrat de rivière fait l'in-

ventaire des problèmes : « Il est en cours. Il y a plusieurs dangers avec ces plantes invasives : l'érosion des sols, la pollinisation des plantes indigènes, l'étouffement des plantes indigènes », signale Jérémie Guyon. La question qui attend réponse est comment éradiquer ces plantes ? Une première difficulté est le statut des rivières, qui sont gérées, selon leur importance, par les communes, les provinces ou la Région : « Il faut changer les mentalités et informer les gens du danger d'acheter ces plantes pour orner leurs jardins d'agrément. Il faut sans doute aussi légiférer », signale encore Jérémie Guyon. Pour l'instant, on peut couper les racines dans les sous-sols pour la berce du Caucasse et sous le nœud de croissance pour la Balsamine de l'Himalaya ». Il existe des plantes indigènes de substitution : « Il faut informer la population. La Région a édité une revue sur le sujet. » ■